

Paris, le 25 novembre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA GESTION DES COMPTES EPARGNE TEMPS : A CHACUN SES RESPONSABILITES !

Depuis quelques jours, le problème du compte épargne temps (CET) à l'hôpital est au cœur d'une certaine actualité médiatique.

Au-delà des enjeux politiques, la Fédération hospitalière de France (FHF) tient à rappeler que les hospitaliers ont su, malgré les difficultés d'organisation liées aux 35h, préserver avant tout la qualité du service public, en acceptant de travailler au-delà de la durée légale du travail.

C'est cela l'esprit du service public hospitalier.

Néanmoins, le problème du financement du CET demeure. C'est un dû aux personnels médicaux et non médicaux que les pouvoirs publics doivent honorer.

Le pire serait de demander aux hôpitaux de dégager les ressources nécessaires par de nouvelles économies.

Ce n'est pas possible, sauf à mettre en péril la qualité des soins.

L'hôpital public a déjà contribué, quasiment seul, aux efforts d'économie demandés par la nation au secteur hospitalier grâce à sa gestion rigoureuse !

La FHF demande instamment aux pouvoirs publics de trouver une solution qui épargne la qualité du service public hospitalier !

La FHF est prête à participer à cette réflexion.

Frédéric VALLETOUX

Président de la FHF

Gérard VINCENT

Délégué général de la FHF